

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 13 Février 2017 à 20h sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN, Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, DUFREGNE, CHERION, RONCERET, DENIS, GUEULLET, Mesdames DUPOUX, AGUINET, EDELIN, DORIAT, BOYER.

Excusés : Madame PARIS, Madame FAVIER (M GUEULLET), Monsieur VOLAT (M DUFREGNE), Monsieur JUAN (M CHERION).

Secrétaire de séance : Madame BOYER.

Le procès-verbal du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

1) Bâtiment Périscolaire

Un nouvel appel d'offres a été réalisé en début d'année concernant le lot 11 panneaux industriel. Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SOPROMECCO domiciliée à ABREST pour un coût de 16 600 € HT. La somme des équipements concernant la cuisine de la future cantine scolaire devrait être dans une fourchette de 20 000 à 25 000 € HT.

Un avenant de maîtrise d'œuvre est pris avec le cabinet Lerner Ménis et Noailhat pour un montant de 6 384 € HT ce qui fait passer le marché de 54 400 € HT à 60 784 € HT (montant des travaux estimés à près de 760 000 € HT pour taux de maîtrise d'œuvre de 8%).

Le Conseil Municipal décide de prendre une assurance dommages-ouvrage qui permet en cas de sinistre de procéder aux remboursements ou à l'exécution de toutes les réparations faisant l'objet de la garantie décennale sans attendre qu'intervienne une décision de justice. L'offre de la SMA BTP est retenue pour un montant de 11 844 € HT.

Pour information les travaux de terrassement sont réalisés, et les travaux de gros œuvre ont débuté.

2) Contrat d'Aménagement de Bourg

Les travaux aux abords de la mairie sont en cours de réalisation. Le mur qui se situe entre la Poste et la cour de la mairie a été enlevé. La place rénovée en béton désactivée et sablon sera ouverte sur l'église. Un diagnostic amiante a été réalisé sur l'ancien garage communal qui devra être démonté dans l'année pour permettre l'accès complet des piétons autour de l'église. Pour rappel le coût de cette tranche est d'environ 80 000 € HT financé à 30% par le Conseil Départemental, 40 % par l'Etat et 30% par la commune.

3) Finances et projet

Les élus font un point sur les projets à l'horizon 2017-2018 : travaux de voirie sur la rue des Vignes, possibilité d'une agence postale communale, réalisation d'une maison de santé annexe. Des chiffrages sont en cours de réalisation et des priorités seront établies dans le cadre de la préparation budgétaire.

4) Epicerie

Suite à la fermeture de l'épicerie PROXY le 31 décembre 2016, Ludovic JULIEN évoque l'échec de la reprise du commerce avec les repreneurs pressentis. Le Conseil Municipal et la mission Accueil de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais restent mobilisés sur le dossier de ce commerce de proximité.

5) Maison du Football

L'inauguration de la Maison du football ainsi que la pose de la première pierre du bâtiment périscolaire se dérouleront le samedi 18 mars 2017 à 11 H en présence de monsieur Pascal SANJUAN, préfet de l'Allier.

6) Personnel

Le Conseil Municipal fixe pour l'année 2017 les taux d'avancement pour les promotions de grade.

Divers

- Une demande de subvention sera effectuée auprès de l'Etat pour l'électrification du portail de la cour de l'école.
- La taille des pommiers des jardins sera effectuée le 18 février.
- Pour rappel les élections présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai, les élections législatives les 11 et 18 juin.

